Enseigner le français dans le secondaire à Djibouti

Quelle place pour la variation linguistique ?

Samatar ABDALLAH DOUALEH

Centre de Recherche, d'information et de production de l'éducation nationale (CRIPEN) de Djibouti

Résumé : La réforme de l'enseignement secondaire, entreprise au début des années 2010 à Djibouti, a fait le choix de positionner l'enseignement du français dans le champ du français langue seconde et se propose comme objectif la prise en compte des pratiques linguistiques plurielles des élèves. Parmi les grandes options didactiques du FLS au lycée, la question de la norme et de l'acceptabilité du français djiboutien est explicitement posée à travers curricula et manuels scolaires. Nous nous demanderons dans le cadre de cette contribution quelle place revient effectivement à la variation linguistique dans un environnement où la norme exogène est restée jusque-là hégémonique. Si cette ouverture à la norme locale du français est à saluer incontestablement, nous verrons qu'elle reste à notre sens timide et doit surtout surmonter au préalable quelques obstacles.

Mots-clés : FLS, curricula, norme endogène, variation linguistique, manuels.

1 Introduction

Des travaux pionniers de l'historien Raymond Mauny (1912-1994) au très récent *Dictionnaire des francophones* (2021)[1], la recherche sur le français en Afrique a, depuis plus d'un demi-siècle, mis en évidence l'existence de pratiques plurielles du français sur le continent. Toutefois, malgré la présence attestée des normes dites endogènes au sein même de l'école (Calvet et Dumont, 1969 ; Kouadio, 1977 et 2006 ; Boutin et *al.*, 2011 ; Kouamé, 2007a et 2018 ; Bigot et *al.*, 2014, etc.), l'institution scolaire en Afrique francophone (comme ailleurs), parce qu'elle s'est érigée comme le lieu où s'élabore et se diffuse la norme légitime, demeure imperméable à la variation pourtant inhérente à toute pratique langagière, celle des élèves qu'elle entend former en

[1] https://www.dictionnairedesfrancophones.org/

premier. Les instructions et les discours officiels sur l'enseignement du français, travaillés en profondeur par l'idéologie du standard (Gadet, 2003), évacuent (quand ils ne la nient pas) la question de la diversité des usages sociaux du français (Puren et Maurer, 2018 : 31-178). A Djibouti, si la norme exogène reste hégémonique, à l'école primaire notamment (Abdallah Doualeh, 2021a), le lycée a vu depuis quelques années l'enseignement du français s'ouvrir aux formes locales du français à la faveur de la réforme de l'enseignement secondaire. Nous nous intéresserons donc, dans le cadre de cet article, à la gestion didactique de la variation linguistique telle que la pensent et la mettent en œuvre les textes officiels et les manuels scolaires djiboutiens. Après une présentation succincte de Djibouti, sur le plan historique et sociolinguistique, et de notre corpus documentaire, nous ferons l'analyse des orientations du curriculum et des contenus des manuels scolaires du lycée quant à leur prise en compte (plus ou moins effective) de l'hétérogénéité des formes linguistiques du français. Nous réfléchirons en dernier lieu sur les divers facteurs qui agissent, selon nous, comme des obstacles à une véritable intégration de la variation dans l'enseignement de la langue de scolarisation.

2 Djibouti, une francophonie à part ?

Situé entre l'Afrique et l'Orient, à la lisière de la Mer Rouge et de l'Océan Indien, la corne de l'Afrique est depuis toujours propice aux brassages culturels et linguistiques. Dès la Haute-Antiquité, Perses, Indiens, Grecs et Phéniciens ont tour à tour fait des incursions et ont parfois même établi des comptoirs dans cette région du monde (Oberlé et Hugot, 1985 : 20-21). Les pharaons d'Egypte ont, à maintes reprises, envoyé des expéditions commerciales au « Pays de Pount », nom autrefois donné à cette région (Roukiya, 2015 : 11).

L'entité politique appelée aujourd'hui Djibouti est de création récente puisque datant de la colonisation française de la fin XIX^{e} siècle. Ses frontières contemporaines sont donc créées à partir d'interventions extérieures qui l'ont fait émerger progressivement et distinguer nettement des pays voisins (Imbert-Vier, 2013 : 41). Dans la foulée des signatures de traités avec les populations autochtones, le décret du 09 mai 1896 signe l'acte de naissance officiel de la « Côte Française des Somalis et Dépendances » (Dubois, 1997 ; Oberlé et Hugot, 1985). Outre le contrôle du trafic maritime qu'offre le pays à la France, les français y exploitent le sel du Lac Assal (Dubois, 2003) et construisent un chemin de fer qui relie Djibouti à l'Ethiopie à des fins commerciales. Sur le plan démographique, l'activité économique de la capitale, Djibouti-ville, ville naissante, fait croître rapidement la population composée essentiellement de Somalis, d'Afars et d'Arabes venus du Yémen ; « 6000 habitants en 1897, sa population est de 10000 habitants en 1898 et 15000 en 1900, parmi lesquels 2000 européens » » (Roukiya, 2015 : 16). L'école publique, à la suite des premières écoles privées tenues par les missionnaires religieux et l'Alliance française, est inaugurée au début des années 1920 (Pénel, 2017, Volume 1). Au sortir de la Seconde guerre mondiale, Djibouti devient un territoire français d'outre-mer et est appelée successivement « Côtes françaises des Somalis » (CFS) et « Territoires français des Afars et des Issas » (TFAI). Etant donné les mouvements indépendantistes qui prennent leur essor à partir des années 50, et après un premier référendum (en 1958) qui a maintenu le pays dans le giron français,

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

la consultation par référendum de la population organisé en mai 1977 permet aux djiboutiens d'accéder à l'indépendance, le 27 juin 1977.

Aujourd'hui, présentée souvent comme un havre de paix dans une région ravagée par les guerres civiles et le terrorisme, la république de Djibouti est surtout connue pour ses bases militaires étrangères (française, américaine, chinoise, etc.) qui lui assurent une rente financière régulière et non négligeable. Si la présence de ces bases militaires offre certaines opportunités économiques et permet à l'Etat de mener « une diplomatie de géant » (Le Gouriellec, 2020), elle n'en constitue pas moins aussi une source d'inquiétude voire de frictions entre puissances étrangères rivales. La présence de la Chine, désormais premier investisseur et principal partenaire économique du pays, préoccupe particulièrement les alliés occidentaux traditionnels de Djibouti, les Etats-Unis et la France (Idle et Lasserre, 2021).

Sur le plan sociolinguistique, la situation de Djibouti est relativement simple comparée à celle de ces voisins. Trois langues vernaculaires, décrites parfois comme langues ethniques et qualifiées par la constitution de langues nationales, sont majoritairement en usage : il s'agit de l'afar, de l'arabe djiboutien d'origine yéménite et du somali. La politique linguistique du pays à leur égard est une politique de minoration ; en ce sens qu'elle maintient la diglossie français-langues locales (Abdallah Doualeh, 2021b). Comme ailleurs en Afrique subsaharienne, la colonisation a en effet laissé en héritage la langue française, imposée par le haut comme la langue de l'administration, des médias (écrits notamment), de la justice et surtout de l'école. Occupant sans partage toutes ces fonctions prestigieuses, le français, langue de la réussite sociale, est à Djibouti ce que les sociolinguistes ont appelé une langue seconde, autrement dit « une langue privilégiée » (Maurer, 1997).

3 Corpus

Le premier document que nous soumettons à l'analyse est le curriculum de l'enseignement secondaire édité par le Centre de Recherche, d'Information, et Production de l'Education Nationale (CRIPEN) à Djibouti en 2015[2]. En tant que texte à valeur prescriptive, il nous permettra de saisir le discours officiel de l'école sur la problématique qui nous occupe, celle de la place de la variation dans l'enseignement du français. D'autre part, il nous faut préciser, avant d'aller plus loin, que les programmes au lycée sont restés français depuis l'indépendance (Abdallah Doualeh, 2021a : 85) :

> Isolé géographiquement du noyau francophone de l'Afrique de l'Ouest, Djibouti a toujours eu comme partenaire privilégié (pour ne pas dire unique), en matière d'éducation (et dans d'autres domaines), la France : la « coopération » est si étroite que l'enseignement dans le Secondaire ne sera « contextualisé », « nationalisé », ou adapté pour le dire simplement, qu'à partir des années 2010 avec la tenue des premières épreuves du bac « national » organisées en 2016 (soit près de 40 ans après l'indépendance !).

[2] Ce document a été pensé et rédigé par une équipe du ministère de l'éducation nationale composée de professeurs de français, de conseillers pédagogiques et d'universitaires djiboutiens, sous la supervision de l'inspection générale et avec l'appui scientifique d'un sociolinguiste et didacticien des langues, Bruno Maurer.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

A ce titre, le curriculum, le premier en son genre donc, se veut le reflet du passage d'un français enseigné comme langue maternelle (FLM) à un français langue seconde (FLM), mieux à même de répondre aux attentes des lycéens djiboutiens et plus respectueux de leurs pratiques linguistiques (d'où, comme on va le voir, un positionnement clair au sujet des normes linguistiques en concurrence). Nous soumettons de même à l'étude le document d'accompagnement pédagogique (DAP, 2015) conçu à l'attention des enseignants : il constitue une sorte de prolongement des prescriptions curriculaires et explicite, par le biais de notices théoriques et de fiches pédagogiques concrètes, les concepts nouveaux introduits par le curriculum.

Nous étudierons en second lieu les manuels de français du secondaire, toujours sous l'angle de la variation linguistique. La rédaction du curriculum a été presque simultanément suivie de la conception des manuels scolaires. Ont été conçus et expérimentés (avant d'être validés définitivement), entre 2013 et 2015, trois manuels de français destinés aux classes de Seconde, de Première et de Terminale du lycée. Deux de ces ouvrages (Seconde et Première) sont accompagnés de DVD contenant des supports audio et audiovisuels qui représentent environ un tiers des supports pédagogiques présents dans les manuels. L'intérêt que nous portons à ces outils didactiques est qu'en tant que produits d'une institution scolaire ils entrent en résonnance avec le discours très officiel du curriculum dont ils actualisent (ou tentent d'actualiser) les principes didactiques.

4 Curriculum et DAP : une légitimation institutionnelle du français djiboutien ?

Posons d'emblée qu'il est difficile d'appréhender la position du curriculum sur la problématique de la norme linguistique s'il l'on ne tient pas compte du statut attribué à la langue française. A cet égard, les rédacteurs du curriculum sont explicites (2015 : 14) :

> A Djibouti, le français est la langue officielle (article 1 de la Constitution), ce qui se traduit dans le système éducatif par le fait qu'il est langue d'enseignement et dans les pratiques sociales par le fait qu'il est langue seconde, jouant un rôle important aux côtés des autres langues djiboutiennes et se développant à Djibouti *selon des normes communes à l'ensemble francophone mais aussi spécifiques.*
>
> La réforme de l'enseignement secondaire et du baccalauréat engagée par le ministère de l'éducation nationale, inscrit le français, langue d'enseignement, dans une situation de français langue seconde (*cf.* circulaire MENSUP du 25 juillet 2009). (Nous soulignons)

L'on peut retenir ici plusieurs éléments : le caractère non maternel de la langue enseignée (ainsi que la reconnaissance de l'existence des langues premières, occultées dans les précédents programmes), sa place spécifique en milieu scolaire, sa présence incontestable en milieu social et, fait intéressant, l'admission explicite de la présence de normes linguistiques endogènes.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

L'inscription de l'enseignement du français dans le FLS postule en effet un changement de paradigme dans l'approche de la norme linguistique. C'est, dans un premier temps, reconnaître que le français est en contact avec d'autres langues et qu'il s'en trouve modifié dans son fonctionnement même. Le document d'accompagnement pédagogique ne manque pas de le rappeler (DAP, 2015 : 8) :

> La situation linguistique à Djibouti relève du multilinguisme. La coexistence de la langue française aux côtés des langues nationales (le somali, l'afar et l'arabe dialectal) n'est pas sans conséquence sur son propre mécanisme interne. En effet, cela implique qu'en contexte multilingue, les langues sont en permanence en contact : il existe des zones de perméabilité au sein desquelles s'effectuent des échanges linguistiques, qu'il s'agisse d'emprunts, d'interférences ou d'autres phénomènes plus complexes.

La distinction est faite entre ce qui relève, dans les productions des élèves, d'interférences linguistiques et ce qui correspond à une norme locale du français. Le premier cas rend nécessaire un travail de remédiation particulier (Curriculum, 2015 : 18) :

> […] les difficultés linguistiques des élèves sont dues parfois à des phénomènes d'interférences entre le français et leurs langues maternelles. La remédiation à ces problèmes appelle par conséquent une *prise en compte des fonctionnements des langues djiboutiennes* quand celles-ci affectent leur performance linguistique. Elle se programme à partir d'activités d'analyse des productions d'élèves, écrites et orales, entraînant réécritures et reformulations. (Nous soulignons).

La langue de l'apprenant n'est non seulement plus occultée ou ostracisée, comme ce fut le cas par le passé, mais elle constitue aussi un levier à prendre en considération dans l'appropriation du français. Quant à la variation linguistique qui est le propre même des langues en contact, le discours officiel entérine désormais l'existence d'une norme djiboutienne du français. Le curriculum stipule en effet l'importance de « poser avec les élèves les limites de l'acceptabilité des formes djiboutiennes, normales et admissibles dans certains contextes, discutables dans d'autres. » (2015 : 16). Le DAP, qui contient à cet égard une notice intitulée « L'acceptabilité d'un français djiboutien », explique plus en détail la nouvelle conception de la norme linguistique (2015 : 8) :

> Au contact des langues djiboutiennes, le français est amené à varier, à évoluer par le biais d'emprunts linguistiques souvent nécessaires parce qu'ils renvoient à des réalités djiboutiennes que ne peut désigner la langue française (standard) à elle seule. […] *Le cours de français constituera ainsi une occasion pour sensibiliser les élèves à l'existence de cette variation et aux limites de son acceptabilité* : en effet, si certaines formes linguistiques (issues d'emprunts ou calquées sur les langues nationales) sont admissibles dans des situations d'échange entre locuteurs djiboutiens, elles peuvent poser

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

> problème dans la communication avec d'autres francophones. La variation linguistique existe, elle n'est pas à accepter ou à refuser en bloc et à priori mais en fonction des situations de communication (formelle/familière ; écrite/orale ; entre Djiboutiens/avec d'autres francophones). (Nous soulignons)

La variation linguistique n'est plus frappée du sceau de l'infamie et se trouve légitimée par l'intérêt qu'on lui porte désormais au lycée. Outre le fait de faire du français local un objet didactique, sa réhabilitation passe comme on peut s'en rendre compte par un processus de « déhiérarchisation » des normes en compétition qui privilégie l'efficacité en communication, l'intercompréhension entre locuteurs. Afin de sensibiliser les élèves à la question des contacts de langues et leur permettre de mesurer eux-mêmes l'écart entre français standard et français djiboutien, il est proposé aux enseignants une fiche pratique qui schématise à grands traits une manière d'aborder concrètement le sujet en classe (*Idem* : 36) :

> *Fiche n° 11 : Ecouter d'une ou plusieurs interview(s) pour repérer les variations courantes du français à Djibouti*
>
> - *Support* : Une et/ou plusieurs interview(s) enregistrée(s) (support audiovisuel)
> - *Objectifs* : – Ecouter une interview pour repérer les variations courantes du français à Djibouti.
> - *Compétences travaillées* : Compétences linguistiques et compétences de communication orale et écrite.
> - *Dispositif de travail et modes d'animation* : classe entière ou groupes d'élèves
> - *Types d'activités des élèves* : Ecoute, compréhension orale, analyse, interaction, travail de comparaison, prise de notes.
>
> *Déroulement de la séance (durée indicative : 1h)*
>
> - *Phase de compréhension* :
>   - Projection de deux ou trois interviews enregistrées
>   - Ecoute dirigée (questions de compréhension globale/ interaction enseignant-élèves.)
> - *Phase d'analyse fine* :
>   - Observation puis comparaison de séquences audio sélectionnées par l'enseignant : il s'agit pour les élèves de prendre conscience de l'existence de différentes variétés du français.
>   - Réflexion sur les formes linguistiques djiboutiennes.
>
> En partant de l'observation des différentes variétés du français, l'enseignant doit amener ses élèves à dégager les particularités des formes djiboutiennes :

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

- Travail sur l'accent.
- Etude du lexique :
  - Les emprunts (réfléchir sur les rapports langue maternelle-langue étrangère) ;
  - La variation sémantique (repérer des termes aux significations différentes selon les interlocuteurs et selon les contextes socioculturels de communication).

Cette fiche n'est peut-être qu'un simple de schéma de classe (des exemples réels d'écarts linguistiques auraient été les bienvenus) mais elle a le mérite au moins d'informer (du moins partiellement) sur la nature du traitement pédagogique possible de la variation en classe par le truchement d'une démarche résolument comparatiste. Une approche didactique de la sorte est propre à développer une attitude d'ouverture voire de tolérance à l'endroit des formes régionales du français et tend à les légitimer en les faisant officiellement entrer dans la classe, le sanctuaire jusqu'ici surprotégé de la langue monolithique[3].

Disons, pour conclure sur ce point, que l'irruption des langues premières, de la norme endogène du français et, plus généralement, des questions ayant trait au contact des langues dans le discours institutionnel et dans les classes représentent un véritable renversement de perspective, un saut qualitatif qu'il nous faut signaler en tant que tel par rapport aux programmes français en vigueur antérieurement. C'est également en soi, à notre connaissance, une expérience pionnière en comparaison avec les curriculums conçus pour les lycées francophones d'Afrique, le secondaire étant la plupart du temps une étape du cursus scolaire où l'enseignement du français est essentiellement axé sur l'enseignement des littératures francophones, et ce dans une logique savante.

5 Les manuels scolaires : la dissonance avec les instructions officielles

Le manuel scolaire, en tant que traduction des contenus du programme, se doit par voie de conséquence de refléter le plus fidèlement possible le sort fait à la variation linguistique. L'analyse des manuels du lycée montre en réalité une présence certaine des formes non standards du français apparaissant de manière sporadique à travers textes littéraires et autres documents authentiques écrits et audiovisuels (fait divers, interview, débat télévisé, etc.). Parmi les « djiboutismes » (Dumont, 1990 : 137) que nous avons pu relever, les néologismes par emprunt aux langues nationales (le somali, l'afar et l'arabe dialectal) sont les plus représentés :

Seconde (2013) :

- shafeec (p. 92) : enfant mort en bas âge ;

[3]Si le curriculum fait montre d'ouverture à l'égard de la variété des codes linguistiques du français et soutient la nécessité de sensibiliser les élèves à son sujet, il maintient tout de même le rôle prépondérant de la norme de l'écrit avec le concept de « maîtrise de la langue » qu'il présente comme suit (2015 : 16) : L'étude de la langue reste indispensable au lycée en ce qu'elle permet à l'élève la consolidation de bases linguistiques nécessaires à la compréhension et à la production de différents types de discours écrits et oraux. […] La maîtrise de la langue contribue fortement à l'acquisition des compétences langagières. Les textes littéraires et fonctionnels constituent en ce sens de parfaits exemples de réalisations linguistiques pour l'élève. Leur étude est une occasion de développer les capacités lexicales et syntaxiques.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

- Yani (p. 160) : c'est-à-dire ;
- Marwo (p. 170) : selon le contexte, désigne une femme mariée, une femme d'âge mûr ou encore une femme au statut social important ;
- Laan (p. 172) : littéralement signifie branche et désigne le khat ;
- Khat : plante euphorisante très prisée en Afrique de l'est ;
- « Absoumah » (p. 186) : cousin(e) à qui l'on est promis(e) en termes de mariage ;
- « Hedho » (p. 188) : cadeau emballé selon certaines traditions locales lors des mariages ;
- Wasse-wasse (p. 194) : se dit de quelqu'un de suspicieux (par jalousie généralement).

Première (2014) :

- Shura (p. 47) : consultation, concertation.

Terminale (2015) :

- Les *kurushboys* (p. 220) : garçons qui ramassent l'argent dans les moyens de transport ;
- *Assaan* ! (p. 220) : de la monnaie !
- Hawala (p. 252) : système informel de transfert d'argent. Les hawaladars (*Ibid.*) : personnes pratiquant le hawala ;
- Les *charchari* (p. 256) : femmes commerçantes.

Les exemples cités sont repris tels quels typographiquement. C'est pourquoi, selon ce que leurs usagers (écrivains, politiciens, artistes, etc.) présument de leur degré de xénité par rapport à la norme standard, ils sont parfois en italique ou entre guillemets, ou encore que leur orthographe reste plus ou moins proche de la langue d'origine.

D'autres types de néologisme sont repérables comme ceux qui, d'un point de vue sémantique, signalent un glissement de sens tels l'adjectif « blanc » (Seconde, 2013 : 186) employé dans le sens d'innocent (qui n'a rien à se reprocher). Le néologisme composé « Madame soleil » (*Idem* : 170) désigne (désignait ?) quant à lui les activistes indépendantistes parmi les femmes djiboutiennes à l'époque coloniale. Des calques par traduction littérale sont aussi employés : « L'homme aux deux tombeaux » (*Idem* : 92) désigne celui qui a échappé de justesse à la mort tandis que le dicton d'origine religieuse « Il faut savoir maîtriser sa langue et son sexe » (*Idem* : 182) est transposé en français pour exprimer la nécessité de rester maître de soi en toute circonstance afin de prévenir toute situation regrettable.

La présence importante de documents authentiques issus du monde francophone fait entrer dans les manuels djiboutiens des usages particuliers du français provenant de régions aussi diverses et aussi éloignées que l'Afrique de l'Ouest, le Maghreb, l'Amérique du nord (le Canada) et les mondes créoles : c'est le cas par exemple d'un fait

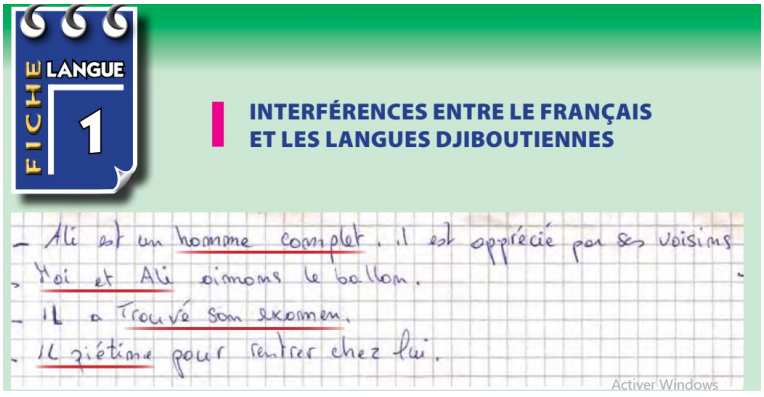
Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

divers extrait d'un quotidien sénégalais traitant du « Xessal » (d'origine wolof) c'est-à-dire la pratique consistant à éclaircir la peau par application de certains produits (Dictionnaire de francophones, en ligne).

Cependant, malgré cette profusion de formes régionales du français, et à rebours des recommandations du curriculum, les manuels ne soumettent aucunement à la réflexion ces diverses appropriations de la langue. Elles sont tout bonnement exclues de la démarche didactique. Ce sont là autant d'occasions manquées de lutter par exemple contre le phénomène de l'insécurité linguistique (obstacle non négligeable dans le processus d'apprentissage en langue seconde) en faisant évoluer les représentations sur les usages endogènes du français ; ou tout simplement de faire découvrir de manière active et concrète la richesse et la diversité du monde francophone.

Par endroits, on peut même faire le constat d'une véritable régression par rapport aux directives institutionnelles. Il n'est que de voir à titre d'exemple le traitement didactique réservé, dans les sections réservées à la « maîtrise de la langue », aux « marques de l'oralité » où le code oral – en parlant d' « incorrections fréquentes » (Seconde, 2013 : 16), de « solécismes, ou fautes de syntaxe, fréquents » (*Ibid.*) ou encore de « maladresses possibles » (*Ibid.*) – est présenté de manière stéréotypée comme un emploi déviant de la langue ; là où l'écrit « respecte en principe les règles de la syntaxe et enchaîne clairement les énoncés tout en minimisant les marques d'affectivité » (*Ibid.*).

On peut noter également une certaine confusion entre interférence linguistique et norme locale du français. Dans une double page consacrée aux interférences linguistiques entre français et langues djiboutiennes, on trouve le corpus suivant qui, à l'aide d'un questionnaire, amène les élèves à réfléchir sur les phénomènes linguistiques observés en comparaison avec le français standard (*Idem* : 14) :



Certaines formes, pourtant attestées comme étant entrées définitivement dans l'usage à Djibouti depuis longtemps (Maurer, 1993), c'est le cas du verbe « piétiner » employé dans le sens de marcher, se retrouvent parmi les erreurs interférentielles à éviter à tout prix. La frontière entre interférence et variation semble poreuse.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

S'il n'est pas surprenant en définitive que des manuels scolaires s'avèrent en deçà des principes didactiques édictés par le curriculum qu'ils sont censés mettre en œuvre, nous faisons l'hypothèse ici d'un manque de formation parmi les concepteurs de ces ouvrages et une certaine difficulté de leur part à se départir d'une vision étriquée de la langue.

6 Didactiser la variation linguistique : de quelques obstacles à lever au préalable

Le premier obstacle et non des moindres est celui inhérent à la recherche scientifique. En effet, tout chercheur qui porte de l'intérêt un tant soit peu à Djibouti prend conscience immédiatement que, sur le plan académique, « ce pays, son régime et sa société restent relativement méconnus. On s'attarde plus volontiers sur les autres pays de la Corne de l'Afrique. […] Jusqu'à présent, le petit territoire djiboutien a inspiré aux chercheurs des observations mais celles-ci, peu nombreuses, restent limitées à certaines disciplines (géographie, histoire) » (Le Gouriellec, 2020 : 17). En sciences du langage par exemple, on énumère à peine une dizaine de thèses soutenues (Simone-Senelle, 2017) qui portent toutes sur la description, dans la plus pure tradition saussurienne, des langues autochtones (l'afar, l'arabe dialectal, le somali, etc.). En sociolinguistique, en dehors des travaux pionniers de Maurer (1993) c'est le désert scientifique. On peut, à ce jour, en dire autant de la recherche en didactique du français à Djibouti. On ne sera donc pas surpris que les formes djiboutiennes d'utilisation du français ne soient pas l'objet d'une attention particulière. On peut même parler d'un relatif désintérêt, qui se manifeste particulièrement par l'absence de recherche universitaire portant sur ce sujet. Il n'y a pas d'articles scientifiques sur la question, et donc, à fortiori aucun ouvrage de type dictionnaire, grammaire de description ou d'explication.

A signaler tout de même un fascicule des particularités lexicales de Djibouti, *Le français de Djibouti. Petit inventaire*, rédigé en 2015 par une universitaire djiboutienne, Souad Kassim Mohamed et Marine Larocca, médiathécaire à l'Institut français de Djibouti[4]. Il s'agit d'un glossaire de 20 pages édité par l'Institut français, mais seulement 8 pages contiennent quelques occurrences, avec seulement l'explication du sens, sans précisions sur les contextes d'usage, les modes de formation. En dehors des premiers travaux de Maurer (1993) qui ne portaient pas spécifiquement sur le sujet considéré, ce fascicule, bien que largement incomplet, est le seul document à présenter quelques données sur la variation du français à Djibouti. Le degré d'appropriation du français étant sans commune mesure avec ce que l'on peut constater dans certaines francophonies d'Afrique subsaharienne, on peut soutenir sans trop craindre d'exagérer qu'il n'existe pas, en l'état actuel des choses, de codification du français de Djibouti.

Didacticiens et pédagogues, en d'autres termes tous ceux qui interviennent dans l'enseignement du français (concepteurs de programmes et de manuels scolaires, formateurs, inspecteurs, conseillers pédagogiques et enseignants), semblent par conséquent pris au dépourvu quant à la prise en compte de la variation linguistique. Le cas djiboutien est à notre connaissance la seule fois où l'école, habituellement conservatrice sur les questions ayant trait à la norme linguistique, se trouve paradoxalement en

[4] Disponible en ligne : https://fr.calameo.com/read/004255541d773bc59cb36.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

avance eu égard aux travaux académiques disponibles sur cette problématique de la variation.

Pareil déphasage n'est pas sans conséquence sur bien d'autres domaines tels que la formation des enseignants qui perpétue la diglossie français standard-français local par le maintien du « bon usage ». Se pose par ailleurs la question de la formation des concepteurs de programmes et de manuels scolaires ainsi que celle des acteurs de l'inspection pédagogique (principale instance pourvoyeuse de norme en contexte éducatif), sans lesquelles les préconisations du curriculum concernant l'intégration didactique des pratiques réelles du français resteront immanquablement lettres mortes. Tout le défi va consister notamment à dégager un ensemble de contenus et de pratiques pédagogiques aisément repérables par les enseignants et, partant, en mesure d'atténuer toutes réticences éventuelles. Car, s'il y a bien une chose que l'expérience du terrain apprend, c'est qu'il ne faut jamais perdre de vue que les acteurs de l'éducation nationale susmentionnés et au premier desquels les enseignants, hussards noirs du « français de France » (pour son pouvoir de légitimation en particulier), restent la plupart du temps rétifs à ce qui est globalement perçu négativement comme des écarts linguistiques et, à plus forte raison, leur prise en compte dans l'enseignement du français normé. Le risque est grand, si l'on n'y prend pas garde, que l'inclusion du français djiboutien dans les programmes de français ne fasse naître le sentiment de l'existence d'une difficulté supplémentaire auprès des enseignants déjà assaillis par nombre de problèmes quotidiens en classe (gérer des classes pléthoriques, finir le programme à temps, etc.).

La formation a ainsi partie liée avec la question épineuse des représentations sociolinguistiques dans la mesure où elle est une occasion en or de battre en brèche les idées reçues sur les normes endogènes en en montrant la légitimité, la faisabilité et les bénéfices dans l'apprentissage même du français scolaire. Modifier les représentations est cependant une tâche ardue. C'est, qui plus est, un processus de longue haleine dont l'aboutissement, s'il venait à se réaliser parmi les acteurs principaux d'une institution aussi influente que l'école, représente une avancée majeure pour l'enseignement du français à Djibouti et, par ricochet, pour le reste de la société. La reconnaissance des pratiques vraies (et non fantasmées) du français dans leur diversité est, faut-il le rappeler, un droit linguistique.

7 Conclusion

L'objectif premier de cet article était de rendre compte de l'expérience d'une réforme scolaire ayant opéré un changement radical quant à la place à donner à la variation linguistique au sein même du cours de français. Nous avons vu en effet que les prescrits curriculaires, par leur ouverture à la pluralité des pratiques du français, postulent un changement de paradigme. Nous avons également pu faire le constat que malgré cette brèche dans l'idéologie unilingue de l'école, les manuels scolaires se trouvent en porte-à-faux et en retrait par rapport aux directives officielles. C'est que cette absence de convergence prend sa source dans un ensemble de facteurs (la recherche sur le français de Djibouti et la question de la formation en premier lieu) inhibant toute velléité d'introduction des « djiboutismes » en classe. Des pierres d'achoppement qu'il

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

est impératif de lever au plus tôt afin que les propositions du curriculum ne soient pas réduites à l'état de pétition de principe.

Bibliographie

ABDALLAH DOUALEH, Samatar (2021a), « Le français langue de l'école djiboutienne ou l'hégémonie de la norme exogène », dans *La langue à l'école, de l'institution à la classe : quelles conceptions, quelles normes, pour quels usages ?, n° 35, Glottopol, p. 72-92. (Disponible en ligne)*

ABDALLAH DOUALEH, Samatar (2021a), « Politique linguistique et éducative en République de Djibouti : un rapport ambivalent aux langues maternelles », dans Goron, A. (dir.), *Multilinguisme, Unilinguisme et développement en Afrique : état des lieux et perspectives*, Editions EFUA, p. 174-199. (Disponible en ligne)

BIGOT, Violaine, MAILLARD, Nadja, et KOUAME, Koia Jean-Martial (2014), « Les enseignants face à la diversité des répertoires langagiers et culturels des élèves : représentations en tension », dans *4e Congrès Mondial de Linguistique Française, Volume 8*, *Berlin*, p. 829-846.

BOUTIN, Béatrice Akissi, KOUAME, Koia Jean-Martial, et NEBOUT-ARKHURST, Patricia (2011), « Contexte ivoirien de l'appropriation du français, langue d'enseignement », dans *Annales de la FLSH, 5*, p. 43-64.

CALVET, Louis-Jean et DUMONT, Pierre (1969), « Le français au Sénégal : interférences du wolof dans le français des élèves sénégalais », BIFAN, 31, p. 234-263.

DUBOIS, Colette (1997), *Djibouti 1888-1967. Héritage ou frustration ?*, Paris, L'Harmattan.

DUBOIS, Colette (2003), *L'or blanc de Djibouti. Salines et sauniers (XIXe-XXe siècle)*, Paris, Karthala.

DUMONT, Pierre (1990), *Le français langue africaine*, L'Harmattan.

GADET, Françoise (2003), *La Variation sociale en français*, Paris, Orphrys.

IDLE, Djama Omar et LASSERRE, Frédéric (2021), *Chine-Djibouti : l'émergence des relations multidimensionnelles (Rapport de recherche)*, Université Laval : Conseil québécois d'Études géopolitiques. (Disponible en ligne)

IMBERT-VIER, Simon (2013), « L'invention des territoires djiboutien », dans, *Djibouti contemporain*, Paris, Karthala, p. 41-64.

KASSIM MOHAMED, Souad et LAROCCA, Christiane (2015), *Le français de Djibouti, petit inventaire*, Djibouti, Institut français de Djibouti/Université de Djibouti, \url{https://fr.calameo.com/read/004255541d773bc59cb36} (dernière connexion le 13.09.2022).

KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie (1977), *L'enseignement du français en milieu baoulé : problèmes des interférences linguistiques et socioculturelles*, Thèse de doctorat, Université de Grenoble 3.

KOUADIO N'GUESSAN, Jérémie (2006), « Le nouchi et les rapports dioula-français », Le français en Afrique, 21, 177-191.

KOUAME, Koia Jean-Martial (2007), Étude comparative de la pratique linguistique en français d'élèves d'établissements secondaires français et ivoiriens, Thèse de Doctorat, Université Paul-Valéry, Montpellier 3.

KOUAME, Koia Jean-Martial (2018), « Pratiques et représentations du français. Le cas des enseignants de Côte d'Ivoire », dans PUREN, Laurent et MAURER, Bruno (dir.) (2018), La crise de l'apprentissage en Afrique francophone subsaharienne Regards croisés sur la didactique des langues et les pratiques enseignantes, Bruxelles, Peter Lang.

LE GOURIELLEC, Sonia (2020), *Djibouti : la diplomatie de géant d'un petit État*, Presses universitaires du Septentrion.

MAURER, Bruno (1993a), *Le français et les langues nationales à Djibouti : aspects linguistiques et sociolinguistiques*. Thèse de Doctorat, Montpellier 3.

MAURER, Bruno (1997), « FLS : la variété des situations », *Diagonales*, n° 43, Paris, Hachette/EDICEF.

OBERLE, Philippe et HUGOT, Pierre (1985), *Histoire de Djibouti : des origines à la République*, Paris, Présence africaine.

PENEL, Jean-Dominique (2017), *L'école à Djibouti : 1884-1922*, Volume 1, Paris, L'Harmattan.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727

PUREN, Laurent et MAURER, Bruno (dir.) (2018), *La crise de l'apprentissage en Afrique francophone subsaharienne Regards croisés sur la didactique des langues et les pratiques enseignantes*, Bruxelles, Peter Lang.

ROUKIYA, Osman (2015), *Djibouti*, Belgique, De Boeck.

SIMONE-SENELLE, Marie-Claude (2017), *Linguistic research in the Horn of Africa*, [en ligne], Djibouti.

Corpus

Ministère de l'éducation nationale (2015), *Curriculum de l'enseignement secondaire*, Djibouti, CRIPEN.

Première (2014), *Manuel de Français*, Djibouti, CRIPEN.

Seconde (2013), *Manuel de Français*, Djibouti, CRIPEN.

Terminale (2015), *Manuel de Français*, Djibouti, CRIPEN.

Published in : KENGUE, Gaston François ; MAURER, Bruno (dir.), *L'expansion de la norme endogène du français en francophonie. Explorations sociolinguistiques, socio-didactiques et médiatiques*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004727, doi : 10.17184/eac.9782813004727